



Projet Alimentaire Territorial



PAYS DE
CHAUMONT
syndicat mixte

Projet Alimentaire Territorial

Feuille de route

Fiches actions

AUXILIA
GroupesOS

Feuille de route

VERSION DE TRAVAIL

/ Les grands axes de la feuille de route

4 grands axes et un socle transversal

Socle transversal : Animer le PAT et diffuser ses actions auprès de toutes les parties-prenantes du territoire

A. Favoriser l'accès à une alimentation saine, durable et de qualité pour tous et toutes

B. Contribuer au maintien et au développement des activités agricoles

C. Soutenir et accompagner la valorisation des filières locales et durables

D. Veiller à la protection de l'environnement

/ Les grands axes de la feuille de route

Socle transversal : Animer le PAT et diffuser ses actions auprès de toutes les parties-prenantes du territoire

1. Animer le PAT
2. Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication sur le PAT
3. Animer un réseau d'acteurs locaux engagés dans le PAT

A. Favoriser l'accès à une alimentation saine, durable et de qualité pour tous et toutes sur le Pays de Chaumont

4. Lutter contre la précarité alimentaire sur le Pays de Chaumont
5. Renforcer le maillage alimentaire, l'accessibilité physique à l'alimentation et la distribution de produits locaux
6. Développer un projet éducatif global de sensibilisation à l'agriculture et l'alimentation durable et locale

B. Contribuer au maintien et au développement des activités agricoles

7. Préserver le foncier agricole
8. Promouvoir les métiers agricoles et agroalimentaires auprès de la population

C. Soutenir et accompagner la valorisation des filières locales et durables

9. S'appuyer sur la restauration collective pour contribuer à structurer des débouchés locaux aux productions du territoire
10. Accompagner la structuration de filières agricoles et alimentaires locales

D. Veiller à la protection de l'environnement

11. Inciter les filières agricoles et alimentaires à la mise en place et au développement de pratiques agroécologiques et de protection de la ressource en eau
12. Réduire le gaspillage alimentaire

/ Feuille de route du PAT

Socle transversal – Animer le PAT et diffuser ses actions auprès de toutes les parties prenantes du territoire

Objectif 1 : Animer le PAT

- Suivi, pilotage, coordination, évaluation du PAT
- Mise en œuvre des actions
- Veille territoriale
- Accompagnement à la mise en œuvre des projets locaux
- Participation au réseau des PAT de Grand-Est PARTAAGE

Objectif 2 : Construire et mettre en œuvre une stratégie de communication autour du PAT

2.1. Créer et diffuser une cartographie des producteurs, transformateurs, distributeurs de produits locaux.

Partenariat : CA52, ADMA, Office du tourisme

2.1 bis. Recenser et relayer les événements et actions portés par le Pays et par les acteurs locaux (ateliers de cuisine, visites de ferme, événement convivial, carte de l'alimentation solidaire etc.) –

Partenariat : EPCI membres, communes, Office du tourisme

2.2 Créer une application numérique de découverte de l'agriculture et l'alimentation locale

2.4. Mobiliser des jeunes pour concevoir des actions de communication sur l'agriculture et l'alimentation à destination d'autres jeunes (vidéos, podcasts, réseaux sociaux).

Pour cela, organiser des ateliers de travail dédiés avec les acteurs relais.

Partenariats : EPCI, communes (via le périscolaire), CCAS, associations sportives, MJC, écoles (éco-délégués)

Absence de la fiche ?

/ Feuille de route du PAT

Socle transversal – Animer le PAT et diffuser ses actions auprès de toutes les parties prenantes du territoire

Objectif 3. Animer un réseau d'acteurs locaux engagés dans le PAT

3.1. Construire une "boîte à outils" du PAT avec :

- Une charte d'engagement qui détaille la stratégie, les objectifs, les actions du PAT, à destination des acteurs et professionnels souhaitant s'engager dans sa mise en œuvre
- Un guide qui centralise toutes les informations sur les thématiques du PAT (aides mobilisables, partenaires ou acteurs ressources, outils existants)
- Des outils de communication / sensibilisation à relayer par les acteurs locaux (signalétique, affiches et flyers, ressources pédagogiques)

3.2. Animer un réseau des professionnels et acteurs locaux engagés dans le PAT via des groupes de travail dont le but est d'encourager les retours d'expérience, la montée en compétences entre pairs et les partenariats, dans la continuité des GT initiés lors de la concertation du PAT

3.3 Poursuivre l'animation du réseau des élus du PAT et le développer avec des commissions intercommunales (un référent PAT par EPCI)

/ Feuille de route du PAT

A. Favoriser l'accès à une alimentation saine, durable et de qualité pour tous et toutes sur le Pays de Chaumont

Objectif 4. Lutter contre la précarité alimentaire sur le Pays de Chaumont

4.1 Soutenir l'émergence d'expérimentations d'accès à l'alimentation sur le territoire par le lancement d'un Appel à Manifestation d'Intérêt

4.2. Créer et/ou participer à une instance de coordination de l'aide alimentaire et sociale (cf. groupe précarité alimentaire du réseau PAT)

Partenariats : Département, DDETSPP

Objectif 5 : Renforcer le maillage alimentaire, l'accessibilité physique à l'alimentation et la distribution de produits locaux

5.1. Soutenir l'ouverture d'épiceries coopératives et citoyennes dans les centralités rurales (épicerie autogérée par un groupe de citoyen, type groupement d'achat) et/ou lieux de distribution type casiers ou magasins autonomes

- Mobilisation des EPCI et communes : veille commerciale, préemption de locaux... ; aide à l'installation (ingénierie, bail commercial etc.) ; communication / valorisation de ces lieux de vente

/ Feuille de route du PAT

A. Favoriser l'accès à une alimentation saine, durable et de qualité pour tous et toutes sur le Pays de Chaumont

Objectif 6 : Développer un projet éducatif global de sensibilisation à l'agriculture et l'alimentation durable et locale

6.1 Articuler les actions du Projet Alimentaire territorial avec le Contrat Local de Santé

6.2. Mettre en place un cycle d'animation et d'éducation alimentaire auprès de la population

- Animation d'ateliers de cuisine, repas partagés intergénérationnels, partage de bonnes pratiques et transmission des savoir-faire, ateliers 0 déchets et sensibilisation au gaspillage alimentaire – dans les centres sociaux, centres socioculturels, associations de l'aide alimentaire, commerces et restaurants engagés dans le PAT
- Appui sur les dispositifs Disco et Nut&s de formation et accompagnement du personnel de santé aux enjeux de l'alimentation et d'éducation au goût pour les plus petits
- Mise en place du défi Foyers à Alimentation positive (FAAP) avec les acteurs relais (Bio en Grand-Est) (cf. PAT du Pays de Langres)

6.3. Accompagner la création et l'animation d'un réseau de jardins et potagers :

- Mobilisation de parcelles communales et intercommunales, incitation et accompagnement des EPCI et communes
- Financement de formations, animation par des animateurs dédiés

/ Feuille de route du PAT

B. Contribuer au maintien et au développement des activités agricoles

Objectif 7 : Préserver le foncier agricole

7.1. Ancrer l'objectif de préservation des terres agricoles dans les documents d'urbanisme (SCOT, PLU) et mettre en place une veille foncière locale avec les communes et EPCI membres (formations, mise en place de procédures de transmissions)

7.2 Soutenir la création d'un espace test agricole sur le territoire pour contribuer à l'installation de nouveaux agriculteurs

7.3. Suivre les actions d'aide à l'installation mises en place par la Chambre d'Agriculture

Objectif 8 : Promouvoir les métiers agricoles et agroalimentaires auprès de la population

8.1. Accompagner l'organisation d'un forum des métiers agricoles et agroalimentaires pour communiquer et sensibiliser à ces métiers en partenariat avec les organismes agricoles et de l'enseignement

8.2. Faire découvrir et promouvoir l'agriculture locale auprès de tous et toutes, communiquer massivement sur les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire (cf. objectifs 2 et 6) :

- Parcours pédagogique à l'école autour des métiers agricoles et agroalimentaires
- Evènement festif de visites des fermes et de valorisation du terroir pour le grand public et les écoles

8.3 Développer des partenariats avec des organismes de recherche d'emploi (France Travail, Mission locale) à l'accompagnement des personnes en reconversion souhaitant s'orienter vers les métiers agricoles et de bouche

/ Feuille de route du PAT

C. Soutenir et accompagner la valorisation des filières locales et durables

Objectif 9 : S'appuyer sur la restauration collective pour contribuer à structurer des débouchés locaux aux productions du territoire

9.1. Accompagner les établissements dans l'atteinte des objectifs EGALIM et relayer le dispositif Agrilocal

9.2. Recenser les actions existantes, les valoriser et accompagner les établissements dans l'évaluation et le suivi du gaspillage alimentaire et valoriser les biodéchets (conseil technique, financement de matériel de pesée, formation du personnel de cuisine et périscolaire etc.)

Objectif 10 : Accompagner la structuration de filières agricoles et alimentaires locales

10.1. Coorganiser un forum de l'offre et de la demande pour faciliter la rencontre entre fournisseurs et acheteurs locaux (partenariat Chambre d'Agriculture, CCI, CMA)

10.2. Suivre les actions sur l'organisation et la structuration de filières locales mises par la chambre et le conseil départemental : ingénierie de projet et animation de filières, mise en réseau des acteurs, lien à la restauration collective
Filières à fort intérêt local : élevage bovin, porcin, légumineuses, légumes

10.2 bis. Valoriser le tissu agroalimentaire et artisanal existant en communiquant dessus et en facilitant la mise en relation entre acteurs ; aider à l'émergence de projets de transformation alimentaire

/ Feuille de route du PAT

D. Veiller à la protection de l'environnement

Objectif 11. Inciter les filières agricoles et alimentaires à la mise en place et au développement de pratiques agroécologiques et de protection de la ressource en eau

11.1. Suivre et soutenir les actions de la CA 52 et du GAB 52 dans l'accompagnement à la transition agroécologique des exploitations agricoles

11.2 Soutenir la mise en place de dispositifs de Paiements pour Services Environnementaux et MAEC sur le territoire avec les partenaires du Pays de Chaumont (CA 52, GAB 52, Agence de l'eau, EPCI membre, Région, Conseil départemental etc.)

11.3. Suivre et accompagner les acteurs de la restauration et de la distribution pour la mise en œuvre d'actions de transition écologique et alimentaire

Objectif 12. Réduire le gaspillage alimentaire

12.1. Accompagner la mise en place d'un partenariat de collecte des surplus agricoles et les associations de l'aide alimentaire locale

12.2. Accompagner, suivre et développer les actions de sensibilisation et de réduction du gaspillage alimentaire mises en place par le SDED52 :

- Au près de la population
- Au près des professionnels de la distribution
- Au près des acteurs de la restauration